

**Conseil d'établissement de l'école Au-Fil-de-l'Eau**

Séance ordinaire du mardi 24 septembre 2013 à 19 h

PROCÈS-VERBAL**Ordre du jour**

Durée	No	Sujet	Objet
	1-	a) Présence et quorum b) Choix d'un président ou d'une présidente c) Accueil des nouveaux membres d) Secrétariat	Constat Choix Accueil Information
15 min.	2-	Questions du public	Information
	3-	Adoption de l'ordre du jour	Adoption
	4-	Adoption du procès-verbal du 11 juin 2013	Adoption
	5-	Suivis au procès-verbal	Informations
	6-	Correspondances : a) Lettre de la ville pour nouveau terrain b) Travaux rue Provencher	Informations
	7-	Les Rapports et la Reddition de comptes : a) Rapport du président, (suivi été) b) Rapport de la directrice, c) Reddition de comptes de la directrice en vertu des articles 96.13.4 et 96.24 de la LIP.	Informations
	8-	Travaux du conseil : a) Calendrier de l'année b) Régie interne du conseil c) Inscriptions pour l'année en cours d) Activités éducatives complémentaires e) Projet aide aux devoirs f) Projet école en forme et en santé et parascolaire g) Dénonciation d'intérêts h) Régie de l'OPP	Adoption Adoption Information Approbation Approbation Approbation Au besoin Approbation Approbation
	9-	Affaires nouvelles : a) Liste des membres du CÉ b) Dates de remise des communications aux parents c) Nos demandes à l'OPP d) Sollicitation d'organisme	Informations
	10-	• Rapport aux membres parents de la personne déléguée au comité de parents de la commission scolaire. • Mot des enseignants • Mot du service de garde	Informations
	11-	Levée de l'assemblée	Adoption

Présences :

Mélanie Asselin, Marie-Hélène Aubert, Selma Bennani, Valéry Boucher, Brigitte Caron, Isabelle Claveau, Alain Croteau, Renée Fortin, Évelyne Gosselin, Nathalie Huchette, Annie Lajoie, Anne Lebrun, Karina Normand, Sophie Panneton, Guylaine Parent, Marilyne Vigneault.

1. a) Présence et quorum

La feuille des présences est signée par les membres et consignée au registre. Madame Évelyne Gosselin, directrice, ouvre la séance à 19 h02 après avoir constaté qu'il y a quorum.

b) Choix d'un président ou d'une présidente

Madame Évelyne Gosselin explique le fonctionnement des élections au poste de président du CÉ.

Monsieur Alain Croteau propose madame Selma Bennani.

Madame Sophie Panneton propose madame Karina Normand.

Étant donné que mesdames Selma Bennani et Karina Normand acceptent, nous procédons à un vote secret.

Madame Karina Normand est élue au poste de présidente du Conseil d'établissement pour l'année scolaire 2013-2014 et madame Selma Bennani est élue au poste de vice-présidente.

Accepté à la majorité.

Résolution CÉ 13/14-001

c) **Accueil des nouveaux membres**

Madame Évelyne Gosselin souhaite la bienvenue à tous les membres et présente les nouveaux membres, Mesdames Marie-Hélène Aubert, Anne Lebrun et Marilyne Vigneault.

d) **Secrétariat**

Conformément à l'article 69 de la LIP, la direction d'établissement désigne madame Renée Fortin pour agir à titre de secrétaire du conseil d'établissement.

2. Questions du public

Aucun public n'est présent à la rencontre.

3. Adoption de l'ordre du jour

Madame Évelyne Gosselin fait la lecture de l'ordre du jour.

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par madame Renée Fortin et appuyée par madame Isabelle Claveau avec l'ajout du point 9 d) Sollicitation d'organisme.
À l'unanimité.

Résolution CÉ 13/14 – 002

4. Adoption du procès-verbal du 11 juin 2013

Quelques coquilles sont soulevées dans le texte.

L'adoption du procès-verbal du 11 juin 2013, incluant le bilan de l'année 2012-2013, est proposée par madame Sophie Panneton et appuyée par monsieur Alain Croteau.
À l'unanimité.

Résolution CÉ 13/14 – 003

5. Suivis au procès-verbal

Point 8.1 Proposition #1 :

Il est proposé par monsieur Alain Croteau de modifier la proposition #1 qui se lira comme suit : ... Il sera constitué de 2 parents de l'O.P.P. dont 1 parent du CÉ, de 2 enseignants, de 2 personnes du service de garde et d'un membre de la direction d'école.

À l'unanimité.

Résolution CÉ 13/14 – 004

5. point 8.a : absences des élèves (pour voyage ou activités sportives, etc.) est reporté.

6. Correspondances

Lettre de la ville pour nouveau terrain : Dépôt de la lettre, datée du 6 septembre 2013, du maire de Mont-Saint-Hilaire concernant l'option d'achat d'un terrain pour un projet d'école primaire.

Travaux rue Provencher : Les travaux sur la rue Provencher devaient débuter le 30 septembre mais ont été devancés au 26 septembre. Nous avons informé les parents par courriel et papier pour ceux sans adresse courriel des emplacements où venir chercher leurs enfants.

7. Les Rapports et la Reddition de comptes

a) Rapport du président, (suivi été)

Aucun point.

b) Rapport de la directrice

Madame Evelyne Gosselin fait mention des activités de la rentrée par rapport au thème d'Harmonisons nos couleurs : À la découverte de nos univers et des activités de la 1^{re} étape en lien : Je me découvre.

Les budgets seront déposés ultérieurement.

c) Reddition de comptes de la directrice en vertu des articles 96.13.4 et 96.24 de la LIP.

Ce point a été traité au point 7b).

8. Travaux du conseil

a) Calendrier de l'année

Madame Gosselin présente le calendrier de l'année.

Madame Brigitte Caron propose, appuyée par madame Valéry Boucher que le calendrier de l'année soit adopté, en ajoutant un comité de travail le mardi 14 janvier.

Résolution CÉ 13/14 – 005

b) Régie interne du conseil :

Madame Gosselin présente la régie interne du conseil.

Madame Sophie Panneton propose, appuyée par madame Selma Bennani que la régie interne du conseil soit adoptée. À l'unanimité.

Résolution CÉ 13/14-006

c) Inscriptions pour l'année en cours

Madame Evelyne Gosselin présente les statistiques d'élèves par groupe-repère et informe combien d'élèves ont finalement été transférés en incluant les volontaires.

Préscolaire	30 élèves transférés	13 élèves volontaires
1 ^{re} année	38 élèves transférés	19 élèves volontaires
2 ^e année	8 élèves transférés	4 élèves volontaires

d) Activités éducatives complémentaires

Madame Évelyne Gosselin présente les principes d'encadrement des frais chargés aux parents, adoptés le 11 juin 2013, ainsi que le tableau des activités éducatives complémentaires pour l'année 2013-2014.

Monsieur Alain Croteau propose, appuyé par madame Brigitte Caron que les activités éducatives complémentaires soient approuvées. À l'unanimité.

Résolution CÉ 13/14– 007

Activités hors-classe

PRÉAMBULE Tout au long de l'année scolaire, il arrive que des enseignants désirent ajouter, avec leurs activités classe, des activités hors de la classe et sans frais.

CONSIDÉRANT que tous les déplacements à l'extérieur de l'école doivent être approuvés par le conseil d'établissement pour approbation;

CONSIDÉRANT que les enseignants doivent informer la direction de leurs déplacements à l'extérieur de l'école;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de madame Sophie Panneton appuyée par madame Mélanie Asselin, il est résolu à l'unanimité :

D'APPROUVER en bloc les activités hors-classe n'ayant aucuns frais et où l'on peut se rendre en marchant telles que : - Le musée d'arts, la bibliothèque municipale, la piscine municipale, l'école secondaire Ozias-Leduc, les parcs, le quartier, etc.

Résolution CÉ 13/14– 008

e) Projet aide aux devoirs

Madame Nathalie Huchette informe que le budget pour l'année 2013-2014 pour l'aide au devoir est d'environ 12 000\$. Ce budget sert à aider les enfants n'ayant pas de soutien à la maison. Les élèves sont référés par les enseignants. Ce sera des enseignants de l'école qui superviseront l'aide aux devoirs.

Madame Isabelle Claveau propose, appuyée par madame Selma Bennani que le projet d'aide aux devoirs soit approuvé. À l'unanimité.

Résolution CÉ 13/14– 009

f) Projet école en forme et en santé et parascolaire

Madame Évelyne Gosselin explique que le projet d'école en forme et en santé s'adresse seulement aux élèves de 5^e et 6^e année pour les faire bouger. Le budget pour ce projet est d'environ 1 200\$ pour l'année.

Elle explique également les activités parascolaires qui seront offertes.



Un retour sera fait sur la façon de choisir les élèves qui participeront.

Madame Annie Lajoie propose, appuyée par madame Marilyne Vigneault que le projet école en forme et en santé soit approuvé. À l'unanimité.

Résolution CÉ 13/14– 010

g) Dénonciation d'intérêts

La formule de dénonciation d'intérêts est expliquée par madame Évelyne Gosselin. Elle doit être remplie au besoin.

h) Régie de l'OPP

Madame Évelyne Gosselin explique la régie de l'OPP adapté du fascicule no1 :

« Allez OPP les parents! » de la FCPQ.

Madame Brigitte Caron propose, appuyée par madame Guylaine Parent d'adopter la régie de l'OPP. À l'unanimité.

Résolution CÉ 13/14– 011

9. Affaires nouvelles

a) Liste des membres du CÉ

Les membres doivent faire la vérification de la liste et effectuer les modifications si nécessaire.

b) Date de remise des communications aux parents

1^{re} communication doit être remise le vendredi 11 octobre 2013.

2^e étape (bulletin) doit être remise, format papier, au plus tard le 15 novembre 2013.

3^e étape (bulletin) doit être remise, par courriel, au plus tard le 14 mars 2014.

4^e étape (bulletin) doit être remise, par courriel, le 25 juin 2014.

c) Nos demandes à l'OPP

Comité Fête de fin d'année : Mesdames Danielle Bélanger, Valéry Boucher et Katia Jeannotte aimeraient que 2 parents, membres de l'OPP, se joignent à elles sur le comité fête de fin d'année des élèves.

Comité Cour d'école :

Madame Brigitte Caron se propose, comme membre du Conseil d'établissement pour siéger au comité Cour d'école.

À l'unanimité.

Il faudrait penser, avant le prochain OPP, aux points que l'on aimerait voir traités et les prioriser.



d) Sollicitation d'organisme

Madame Sophie Panneton mentionne que l'organisme Groupe Scout aimerait que l'école distribue des dépliants. Madame Évelyne Gosselin mentionne que nous distribuons d'emblée ce qui provient de la Ville. Cependant, une affiche pourrait être apposée au babillard du service de garde.

Passeport des neiges : ne pas oublier de le distribuer aux élèves de 4^e année.

10. Rapport aux membres parents de la personne déléguée au comité de parents de la Commission scolaire.

Aucun point.

Mot des enseignants

Aucun point.

Mot du Service de garde

Madame Annie Lajoie nous informe que le service de garde sera probablement obligé d'ouvrir un nouveau groupe de dîneurs. Elle nous résume également le déroulement de la 1^{re} journée pédagogique. N'ayant pas de réponse de la firme engagée, ils ont dû préparer une journée maison avec le même thème « les espions ».

11. Levée de l'assemblée

Tous les sujets ayant été épuisés, madame Annie Lajoie propose d'adopter la levée de l'assemblée à 21 h 13.

À l'unanimité.

Évelyne Gosselin
Directrice

Karina Normand
Présidente

Renée Fortin
Secrétaire